



JUSQU'AU PINACLE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL ST-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **1er décembre 2025 à 19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE 1er DECEMBRE 2025

Confirmation de la convocation séance extraordinaire

1. Ordre du jour
2. Lecture et présentation du budget 2026
3. Période de questions
4. Adoption du Budget 2026
5. Adoption du plan triennal en immobilisation (PTI) 2026-2027-2028
6. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 10 novembre 2025

France Lavertu
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et bibliothèque Irène-Duclos, bureau de poste et journal info municipal de novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 novembre 2026.

.....
France Lavertu
Directrice générale
Et greffière-trésorière